

# Deuxième assemblée générale

Autor(en): **Schnetzler, M.**

Objektyp: **Protocol**

Zeitschrift: **Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali**

Band (Jahr): **60 (1877)**

PDF erstellt am: **20.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



3. Sont nommés membres honoraires de la Société, 12 naturalistes étrangers suivant les présentations préparées par le comité annuel. (Voir aux annexes.)

Sont admis au titre de membre effectif, 32 naturalistes suisses et étrangers présentés par les diverses Sociétés cantonales. (Voir aux annexes.)

4. Les livres et mémoires offerts en dons à la Société sont exposés devant elle.

5. Distribution est faite aux membres de la Société du mémoire de M. F.-M. Stapff: « *Studien über die Wärmevertheilung im Gotthard*. I<sup>er</sup> Theil, der Schweiz. naturf. Gesellschaft zu ihrer sechzigsten Jahresversammlung in Bex gewidmet. »

6. Les comptes sont déposés devant la Société et lecture est faite du rapport des commissaires vérificateurs ( Voir aux annexes ). Suivant les conclusions de ce rapport l'assemblée décide :

« a) De passer les comptes de l'année 1876-77 sur le pied de leur établissement.

b) D'adresser des remerciements à M. Siegfried, caissier de la Société. »

7. Lecture est faite du rapport du Comité central. ( Voir aux annexes.) Ce rapport est admis.

8. Lecture est faite du rapport de la Commission géologique. (Voir aux annexes.) Ce rapport est approuvé.

9. Lecture est faite du rapport de la Commission de la fondation Schläfli ( voir aux annexes ). La proposition de laisser la faculté d'annoncer un terme de deux ans pour les questions qui l'exigent, est adoptée.

10. Lecture est faite des rapports de la Commission de météorologie et de la Commission de géodésie ( voir aux annexes ). Ces rapports sont approuvés.

11. Lecture est faite du rapport du bibliothécaire ( voir aux annexes). La Commission préparatoire propose de fixer pour le terme de deux ans à 600 fr., la somme allouée annuellement à la bibliothèque. — Adopté.

12. Le secrétaire dépose au nom de la Commission des mémoires la 2<sup>e</sup> partie du XVII<sup>e</sup> volume : *Die Spinnen der Schweiz, von Prof. Dr H. Lebert.*

Le Comité annuel est chargé de recevoir et d'approuver le rapport de la Commission des mémoires.

13. Le président du Comité central, professeur Hagenbach, fait rapport sur les tractations nouées pour répondre à la demande de la Société d'Anthropologie allemande d'établir une statistique de la couleur des yeux, des cheveux et de la peau des populations habitant la Suisse. Les propositions de la commission préparatoire ( voir ci-dessus) sont adoptées.

14. Le président du Comité central fait rapport sur les tractations nouées pour l'obtention d'une place pour un naturaliste suisse à la station zoologique du Dr Dohrn, à Naples. Les propositions de la commission préparatoire (voir ci-dessus) sont mises en discussion.

Un débat très important s'engage sur ce sujet et MM. His, Lebert, Vogt, Desor et Hagenbach exposent leur avis sur l'intérêt qu'a la Suisse à demander cette place et sur les voies et moyens à suivre pour obtenir les crédits nécessaires.

A la votation, les propositions de la commission sont adoptées avec l'adjonction suivante formulée par M. His :

« a) La somme à payer à la station zoologique de Naples sera divisée en six parts égales de 312 fr. 50 chacune et le Comité central est chargé de faire les démarches nécessaires auprès des gouvernements cantonaux et du Conseil d'école fédéral pour obtenir ces sommes en subsides annuels.

» *b)* Dans le cas où la part afférente à l'un ou à deux des cantons ou au Conseil d'école fédéral ne pourrait pas être obtenue, le Comité central est autorisé à en charger le budget de la Société helvétique pour le terme de deux ans, jusqu'à concurrence de deux parts, soit 625 fr. par an. »

**15.** La proposition de la Commission préparatoire au sujet du tirage à part des travaux publiés dans les Actes (voyez ci-dessus) est adoptée. .

**16.** Discours de M. Raoul Pictet, ingénieur à Genève, sur la « Théorie de la production du froid. »

**17.** Exposition de M. Lommel, ingénieur à Lausanne, sur « Les travaux d'étude du percement des Alpes au Simplon. » Les plans et profils à grande échelle sont exposés aux parois de la salle. (Voir aux annexes.)

**18.** Lecture de M. Ch. Grenier, à Bex, sur « l'Histoire des mines de sel de Bex. » (Voir aux annexes.)

**19.** M. Desor propose à l'assemblée de charger son Comité annuel d'exprimer, aux autorités et à la population de Bex, la reconnaissance de la Société pour la réception amicale et hospitalière qui a été faite pendant les trois journées de la session. — Adopté. Des remerciements sont aussi exprimés à l'adresse du Comité annuel et de la Société vaudoise des sciences naturelles qui a organisé la réception à Bex.

**20.** Le président déclare close la soixantième session de la Société helvétique des sciences naturelles.

La séance est levée à midi.

---